

---

# **CATALOGUE DE FICHES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE - UNAPEI ILE DE FRANCE**

---

Version 2024

---

# SOMMAIRE

---

<b>Le Service Civique Volontaire avec l'Unapei Ile de France</b>	<b>2</b>
<b>Comment utiliser ce catalogue ?</b>	<b>3</b>
Favoriser l'accès à la vie sociale et culturelle des personnes en situation de handicap	4-5
Accompagner les travailleurs d'ESAT dans leurs activités et favoriser leur participation sociale	6-7
Favoriser la participation et l'expression des besoins des familles et des proches	8-9
Améliorer l'accompagnement des jeunes enfants et favoriser leur éveil social et culturel	10-11
Promouvoir l'engagement associatif des personnes accompagnées et leur envie d'agir	12-13
Lutter contre l'isolement social des personnes vivant à domicile	14-15
Promouvoir la démocratie au sein des structures et la participation des personnes accompagnées	16-17
Favoriser le vivre-ensemble par la pratique sportive	18-19
Sport-Santé & Ecologie pour lutter contre les stéréotypes	20-21
Valoriser la culture et le patrimoine pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap	22-23
Accompagner les personnes en situation de handicap vieillissantes par les activités sociales, culturelles ou sportives	24-25

## Le Service Civique Volontaire avec l'Unapei Ile de France

Le Service Civique Volontaire est un dispositif d'engagement citoyen à destination des jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Créé en 2010 pour renforcer la cohésion et la mixité sociale, le Service Civique permet à des jeunes de s'engager dans une mission d'intérêt général pour une période comprise entre 6 et 10 mois, et pour une durée hebdomadaire entre 24h et 28h par semaine.

Quel que soit le type de mission que vous souhaitez proposer, celle-ci doit répondre aux huit grands principes fondateurs :

1. Une mission **d'intérêt général** en faveur de la cohésion sociale
2. Une mission permettant aux volontaires de vivre une **expérience de citoyenneté et d'ouverture**
3. Une mission ayant pour objectif la **mixité sociale et culturelle**
4. Une mission **accessible à tous**, sans prérequis de diplôme ou de compétences
5. Une mission **complémentaire aux actions des salariés** et des bénévoles
6. Un cadre de mission permettant la **prise d'initiative**
7. Un cadre de mission favorisant la **transmission bienveillante** en dehors de tout rapport de subordination
8. Un **statut encadré** et respecté

L'Unapei Ile de France s'engage dans le Service Civique en proposant un agrément collectif. Pour vous aider à formaliser une mission répondant aux exigences de ce statut particulier, ce catalogue de fiches missions est à votre disposition. Celui-ci n'est pas exhaustif et pourra évoluer. Si vous ne trouvez pas l'activité que vous souhaitez proposer, proposez toujours !

Ce catalogue est la traduction des 4 grandes familles de missions agréées par l'Agence du Service Civique :

1. Accompagner les personnes en situation de handicap par la participation sociale et citoyenne
2. Favoriser l'éveil social et culturel des enfants et adolescents en situation de handicap
3. Favoriser l'expression des familles de personnes en situation de handicap et les activités de répit
4. Lutter contre les préjugés et favoriser l'engagement citoyen des personnes en situation d'handicap

Enfin, n'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner à construire votre projet d'accueil !

## Comment utiliser ce catalogue ?

Ce catalogue est à votre disposition pour vous aider à construire et formaliser votre offre d'accueil, ou vous aider à faire évoluer des missions que vous proposez déjà. Il s'agit d'un outil. Vous n'êtes donc pas obligé de suivre les fiches proposées, et vous pouvez également les adapter à vos ressources et votre projet associatif / d'établissement. Si jamais plusieurs fiches vous intéressent, ou si vous souhaitez monter une offre de mission mêlant des activités de différentes fiches, n'hésitez pas.

### Méthodologie

1. Choisissez le type de mission qui vous intéresse et sur lequel vous souhaitez mobiliser un ou plusieurs volontaires. Vous pouvez piocher dans plusieurs fiches pour construire votre offre.
2. Sélectionnez les activités que vous souhaitez proposer :
  - Les activité(s) principale(s) qui correspondent au cœur de la mission et ce sur quoi les volontaires seront mobilisés la majeure partie de leur temps.
  - Les activité(s) secondaire(s) qui correspondent à des activités qui nécessitent une certaine autonomie et une bonne acculturation aux règles et procédures internes. Cela peut également correspondre à des activités trop ponctuelles pour constituer une mission à part entière.
  - Les activité(s) exceptionnelle(s) qui correspondent à des activités "à la marge" mais permettant aux volontaires d'avoir une vue plus large de leur mission, ou intervenir à la fin de leur mission pour leur donner envie de s'engager dans le secteur.

A la fin de chaque fiche mission, vous trouverez un encart "Lignes Rouges". Cela correspond à toutes les tâches et activités qui ne pourront jamais être réalisées par des volontaires, qu'elles soient supervisées par un professionnel, qu'il s'agisse d'une force majeure, que cela soit exceptionnel ou de leur propre initiative, les volontaires ne pourront jamais les réaliser.

3. Rédigez votre offre de volontariat via le Google Form. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [salome.heurtebise@unapei-idf.org](mailto:salome.heurtebise@unapei-idf.org)

---

# Favoriser l'accès à la vie sociale et culturelle des personnes en situation de handicap

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires en Service Civique mobilisés sur ce type de mission agissent pour **faciliter et renforcer l'animation sociale, culturelle et citoyenne réalisée auprès et avec les personnes en situation de handicap**. Qu'il s'agisse d'animation individuelle ou collective, les volontaires participent au développement du bien-être psycho-social des personnes accompagnées, favorisent les liens sociaux et intergénérationnels, renforcent l'impact des actions qui existent déjà, voire proposent de nouvelles formes de participation au bénéfice des personnes en situation de handicap.

## Activités principales (50%) :

- En lien avec les animations déjà proposées aux personnes accompagnées, proposer et développer des actions de participation individuelle, pour lesquelles le format collectif est peu adapté : lecture du journal, jeux de cartes et de sociétés, écoute musicale, atelier dessin, etc.
- En lien avec l'équipe d'animation, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
  - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Initier un travail de recueil des mémoires et des expériences de vie des personnes accompagnées et le valoriser au sein de l'établissement et / ou à l'extérieur.
- Renforcer les liens sociaux et familiaux des personnes accompagnées avec leurs proches : rédiger des lettres, réaliser de courtes vidéos, rédiger des brèves sur le blog de l'établissement, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- En fonction du degré d'autonomie des volontaires et après une phase d'appropriation des procédures et des règles de l'établissement, organiser des sorties pour renforcer les liens avec l'extérieur :
  - Vie quotidienne : courses, coiffeur, restaurant, marché, etc.
  - Culturelles : musée, spectacle, théâtre, etc.
  - Promenades
- En fonction des attraits des volontaires, et des souhaits des personnes accompagnées, développer de nouvelles activités sociales : jardinage, cuisine et pâtisserie, créations manuelles, atelier bien-être, danse, etc.
- En collaboration avec l'équipe salariée et / ou des bénévoles, organiser et co-animer des sessions de sensibilisation et de prévention en santé par des activités ludiques : nutrition, octobre rose, activités physiques, etc.
- Lutter contre l'isolement social et la fracture numérique en développant des ateliers autour des nouvelles technologies.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Créer de nouveaux outils au service de la lutte contre les préjugés et du maintien des liens sociaux entre les personnes accompagnées, les salariés et les familles : magazines ou blog de l'établissement, montage vidéo, reportage photo.

## Lignes rouges :

- Accompagner les personnes accompagnées dans les actes de la vie quotidienne : hygiène, habillage, alimentation, transfert, etc.
- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Participer à la distribution des repas et / ou des médicaments.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Evaluer le niveau de qualité des services rendus par les professionnels.

---

# Accompagner les travailleurs d'ESAT dans leurs activités et favoriser leur participation sociale

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires en Service Civique mobilisés sur ce type de mission accompagnent les adultes en situation de handicap travaillant en ESAT dans les activités qu'ils réalisent. Ils **favorisent l'esprit de collectif et de solidarité, réalisent des sessions de sensibilisation auprès des personnes accompagnées pour améliorer leurs conditions de travail et agissent pour leur bien-être en général.** Les volontaires peuvent intervenir en ESAT et en foyer d'hébergement pour assurer une continuité de l'accompagnement.

## Activités principales (50%) :

- En lien avec l'équipe salariée en place, organiser et animer des sessions de sensibilisation pour améliorer les postures et les conditions de travail : ateliers réveil musculaire, organisation d'un tournoi sportif, etc.
- En lien avec l'équipe salariée en place, organiser des sessions de sensibilisation à l'ergonomie, des sessions d'apprentissage aux gestes professionnels, des sessions de sensibilisation aux règles d'hygiène et de sécurité, etc.
- Développer des espaces d'échanges et de discussions pour les travailleurs d'ESAT et les animer.
- En lien avec les professionnels en place et les bénévoles, participer à l'organisation d'un évènement de valorisation des compétences et des activités réalisées en ESAT auprès du grand public.
- En lien avec les professionnels, les bénévoles et les familles, organiser des activités dans et hors-les-murs pour favoriser leur participation sociale et citoyenne :
  - Les volontaires pourront collaborer avec des associations (locales, sportives, jeunesse, retraités, etc.) et des écoles et universités pour ouvrir le monde du handicap sur la Cité, lutter contre les préjugés et développer d'autres liens de solidarité.
- Proposer et initier des temps d'échanges individuels et collectifs avec les résidents du foyer d'hébergement pour favoriser la convivialité : café-débat, lecture du journal, jeux de société, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- En fonction des attraits des volontaires, et des souhaits des personnes accompagnées, développer de nouvelles activités sociales : jardinage, cuisine et pâtisserie, créations manuelles, atelier bien-être, danse, etc.
- En lien avec les professionnels, proposer et développer des nouveaux outils et des pictogrammes

## Activités exceptionnelles (10%) :

- En lien avec les professionnels et les travailleurs, réaliser des actions de valorisation des compétences et des activités : reportage photos, minis-vidéos, interviews des travailleurs, articles dans le journal de l'établissement, etc.
- Relayer les actions réalisées.

## Lignes rouges :

- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Participer à la distribution des repas et / ou des médicaments.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Evaluer le niveau de qualité des services rendus par les professionnels.
- Entretien des locaux et le matériels.

---

# Favoriser la participation et l'expression des besoins des familles et des proches

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires en Service Civique mobilisés sur ce type de mission accompagnent les familles et les proches des personnes en situation de handicap. Les familles et les proches sont un maillon essentiel de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les volontaires interviendront pour **favoriser leur participation dans la vie des ESMS et des associations, pour développer et renforcer les liens de solidarité entre pairs et accompagner l'expression de leurs besoins.**

## Activités principales (50%) :

- Participer à l'accueil individuel des familles : échanges informels autour d'un café, transmission des informations sur l'association et les services proposés, etc.
- Participer à l'organisation de nouvelles activités ou d'activités existantes avec les bénévoles et les salariés.
- Participer à l'organisation et l'animation des temps d'échanges et de rencontres entre parents : café des parents notamment.
- Organiser des temps de rencontre et d'échanges entre les différents publics (accompagnés ou non) sur des thématiques citoyennes : élections européennes, Jeux Olympiques et Paralympiques, accès à la culture, etc.
- Oeuvrer pour l'intégration et la participation active des familles et des proches dans l'association et / ou à des événements ponctuels.
- Participer à l'organisation d'activités et sorties diverses : monter un spectacle, organiser une exposition photos ou une projection vidéo, etc.
- Les volontaires pourront collaborer avec des acteurs locaux : avec la bibliothèque / médiathèque pour les projections vidéos ou les ateliers lecture, etc. Ils oeuvreront pour faciliter leur participation dans des structures associatives et / ou des groupes d'entraide, ou organiser des activités et sorties culturelles.

- En complémentarité avec les salariés, les bénévoles et les familles, organiser et développer des projets ouverts sur l'extérieur : collecte de dons (alimentaire, jouet, produits d'hygiène, etc.), stand au marché de Noël, kermesse, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- Démarcher les personnes pour faire connaître l'association et susciter leur engagement (développement des solidarités de proximité)
- Avec les familles, les bénévoles et les salariés, participer à la valorisation de leur engagement pour la société (expositions, projection vidéos, etc.)

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Réaliser des entretiens avec les familles.
- Relayer les actions culturelles et citoyennes (communication).

## Lignes rouges :

- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Entretien des locaux et le matériels.

---

# Améliorer l'accompagnement des jeunes enfants et favoriser leur éveil social et culturel

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires agiront pour renforcer les liens entre les familles et leur(s) jeune(s) enfant(s) en situation de handicap, d'oeuvrer à leur éveil social, culturel et artistique. Les volontaires agiront avec les salariés et les bénévoles. Ils **accompagneront la socialisation des enfants et favoriseront leur construction citoyenne.**

## Activités principales (50%) :

- En lien avec les animations déjà proposées aux personnes accompagnées, proposer et développer des actions de participation individuelle, pour lesquelles le format collectif est peu adapté : lecture du journal, jeux de cartes et de société, écoute musicale, atelier dessin, etc.
- En lien avec l'équipe d'animation, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
  - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Proposer et participer à la mise en place d'activités ludiques favorisant les interactions et la socialisation entre les enfants.
- Encourager et accompagner la participation des parents dans l'organisation et l'animation d'évènements ou activités ponctuels : comptines du monde, danse, théâtre, etc.
- Valoriser les activités réalisées avec leur(s) enfant(s) pour leurs parents : minis vidéos, reportage photos, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- Organiser des échanges de convivialité avec les familles.
- Participer à l'organisation et l'animation d'évènements ponctuels culturels, citoyens ou sportifs, ouverts sur l'extérieur.
- En lien avec les professionnels, organiser des évènements thématiques à destination des parents sur le thème de la parentalité : gérer les émotions, comprendre les besoins des jeunes enfants, construction des compétences psycho-sociales, etc.
- Contribuer à une meilleure transmission des informations aux familles concernant les animations et activités, les projets éducatifs, etc.
- Participer à la construction et à la rédaction de support d'accompagnement à la parentalité.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Réaliser des entretiens avec les familles.
- Relayer les actions culturelles et citoyennes (communication).

## Lignes rouges :

- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Réaliser des actes de la vie quotidienne : hygiène, habillage, alimentation, etc.
- Participer à la distribution des repas et / ou des médicaments.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Evaluer le niveau de qualité des services rendus par les professionnels.
- Entretien des locaux et le matériels.
- Encadrer, même sous la supervision d'un professionnel, un groupe d'enfants.

---

# Promouvoir l'engagement associatif des personnes accompagnées et leur envie d'agir

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires agiront pour favoriser, **encourager et valoriser l'engagement citoyen des personnes en situation de handicap accompagnées, vivant en structure médico-sociale ou à domicile.** L'engagement des personnes accompagnées est bénéfique sur plusieurs plans : dynamiser le territoire, favoriser la mixité sociale, lutter contre les préjugés, etc. L'engagement associatif participe à la construction de leurs compétences psycho-sociales et à un meilleur vivre-ensemble.

## Activités principales (50%) :

- Encourager, faciliter et accompagner les personnes en situation de handicap dans des activités ou évènements bénévoles à vocation culturelle, sportive, artistique, environnementale, etc.
  - Les volontaires pourront organiser avec les personnes accompagnées, les bénévoles ou les salariés des opérations ponctuelles, type collecte de dons, banque alimentaire, journées portes ouvertes, journées de sensibilisation, etc.
  - Les volontaires pourront accompagner les personnes en situation de handicap dans des activités associatives : chorale, théâtre, actions environnementales de ramassage des déchets, actions caritatives, etc.
  - Les volontaires pourront organiser des sessions de sensibilisation aux gestes de premier secours, aux éco-gestes, à la nutrition, à la lutte contre les formes de discrimination, etc.
- Organiser des temps de rencontres et de débats entre différents publics (accompagnés ou non) autour de thématiques citoyennes : insertion des personnes en situation de handicap, santé sexuelle, égalité des genres, luttés contre les discriminations, lutte contre le réchauffement climatique, etc.
  - Les volontaires pourront développer des actions de sensibilisation, avec les personnes accompagnées et les bénévoles, aux questions de discrimination et de stéréotypes, particulièrement vers les plus jeunes dans des établissements scolaires, des entreprises, etc.

- En lien avec les bénévoles, les salariés ou les familles, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
  - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Organiser avec les personnes accompagnées, les salariés et les familles des manifestations ou événements ouverts à tous sur des rendez-vous clés : Journée Internationale des Personnes Handicapées, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Journée Internationale du bénévolat, Collecte nationale des Restos du Coeur, etc.
- Participer à l'organisation et au développement d'une boutique solidaire : récolter les dons, faire connaître le service, impliquer les familles et les personnes accompagnées, favoriser le bénévolat du grand public, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- Participer à la construction, la rédaction et la mise en forme de documents de communication en lien avec les activités de mobilisation prévues : flyers, affiches, newsletters, etc.
- Participer à l'organisation et à l'animation d'événements et activités culturelles et sportives ouverts sur l'extérieur.
- En fonction du degré d'autonomie des volontaires, et après intégration des procédures internes, organiser des sorties culturelles, citoyennes, sportives, etc.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Démarcher des partenaires et établir des rendez-vous.
- Relayer les actions culturelles et citoyennes (communication).

## Lignes rouges :

- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Entretenir les locaux et le matériels.
- Encadrer et coordonner les équipes bénévoles.

---

# Lutter contre l'isolement social des personnes vivant à domicile

---

## Points de vigilance

La mobilisation de volontaires en Service Civique au domicile des personnes accompagnées, que cela concerne une association tutélaire, un SAVS ou un SAMSAH, est spécifique et doit respecter quelques règles supplémentaires :

- **Être pensée en équipe** : les volontaires ne pourront pas intervenir au domicile des personnes seuls. Soit ils interviendront en binôme, soit avec un professionnel ou un bénévole.
- **Intervenir après un temps de formation** / sensibilisation : formation aux gestes de premier secours, sensibilisation à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, etc. Et toute formation que vous jugerez utile.
- **Être associée à une structure physique**, qu'il s'agisse d'un ESMS ou d'une association non-gestionnaire accueillant les familles. Les volontaires peuvent intervenir sur deux entités juridiques différentes.

Par exemple, sur un temps de mission minimal de 24h/semaine, un volontaire pourra diviser sa mission en deux temps : 14h au domicile des personnes et 10h dans une association non-gestionnaire pour favoriser la participation des familles ou en établissement médico-social.

N'hésitez pas à solliciter l'Unapei Ile de France pour créer une mission sur-mesure répondant à vos souhaits et aux possibilités qu'offre le dispositif.

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires agiront en faveur du **soutien à domicile des personnes accompagnées et des majeurs protégés**. Ils **interviendront pour lutter contre l'isolement social** dans lequel ils peuvent se trouver, oeuvreront pour leur bien-être psycho-social, favoriseront le développement de liens sociaux et de solidarité, etc. Ils pourront également agir contre l'isolement social des aidants et familles.

## Activités principales (50%) :

- Accompagner les personnes vivant à domicile à risque d'isolement social vers l'accès à des services et dans les déplacements de la vie courante :
  - Déplacements de la vie courante : marché, courses, coiffeur, boulangerie, etc.
  - Services : démarches administratives, etc.
- Accompagner les personnes vivant à domicile à risque d'isolement social dans leurs pratiques à l'extérieur :
  - Accompagnement dans des promenades.
  - Organiser des sorties culturelles, sportives, citoyennes, etc.
  - Accompagner les personnes concernées dans leurs activités citoyennes et bénévoles.
- Participer à l'accompagnement des personnes vivant à domicile de manière individuelle ou collective :
  - Réaliser des visites de convivialité à domicile ou en établissement.
  - Favoriser la transmission des expériences de vie en initiant un travail de recueil des mémoires et les valorisant.
  - Organiser des séances de sensibilisation thématiques en fonction des attentes des personnes accompagnées : nutrition, informatique, éco-gestes, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- Participer au soutien des familles : accompagner les personnes concernées dans leurs activités, développer des espaces d'échanges et de discussions pour les familles et les aidants, etc.
- Démarcher des associations pour organiser des sorties collectives culturelles, sportives, citoyennes, etc.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Participer à l'identification des besoins des personnes sur le territoire (diagnostic de territoire)
- Participer à la cartographie des services disponibles sur le territoire
- Participer à des forums associatifs pour promouvoir le bénévolat de visites à domicile pour rompre l'isolement

## Lignes rouges :

- Agir en autonomie au domicile des personnes
- Aider et accompagner les personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne : hygiène, habillage, alimentation, etc.
- Evaluer le niveau de qualité des services rendus par les professionnels

---

# Promouvoir la démocratie au sein des structures et la participation des personnes accompagnées

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires agiront pour **encourager les personnes accompagnées à participer à la vie de leur structures, exprimer leurs attentes et leurs points de vue**, et ainsi contribuer aux décisions qui les concernent. Les volontaires participeront à déployer des pratiques de participation active et une vie associative dynamique au sein des structures.

## Activités principales (50%) :

- En collaboration avec les membres du CVS, organiser des temps de rencontre et d'échanges entre différents publics (familles, personnes accompagnées, salariés, bénévoles, etc.) : restituer le contenu des réunions de l'instance et le rendre accessible au plus grand nombre, favoriser l'expression des attentes et des interrogations et les faire remonter, débattre sur les positions à adopter, etc.
- En collaboration avec les membres du CVS, et les personnes accompagnées non-membres, développer des restitutions de réunions ludiques et interactives : restitution sous forme de journal télévisé, de groupes d'échanges, etc.
- En collaboration avec les membres du CVS et les personnes accompagnées non-membres, développer des formats de remontées d'informations plus participatives : boîte à idées, groupes de paroles, etc.
- Organiser et animer avec les différents intervenants des temps de rencontre et d'échanges autour de la vie au sein de la structure.
- En collaboration avec les membres du CVS, organiser des temps de sensibilisation et de formation à la démocratie au sein de structures : quelles sont les instances, à quoi elles servent, qui y siègent, quels sont les sujets abordés, comment les non-membres peuvent participer, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- Contribuer à l'organisation et à la mobilisation des personnes accompagnées en vue des élections des instances.
- Accompagner l'organisation des élections au CVS , mobiliser des candidatures, aider les candidats à faire campagne (affiches, profession de foi...), etc
- Réaliser une veille des consultations publiques locales et réunions de conseil de quartier pour solliciter l'opinion des personnes accompagnées.
- Organiser des temps de rencontre et d'échanges entre différents publics autour de la vie locale, en présence de responsables associatifs et/ou d'élus.
- Sous couvert de validation, assister aux réunions des instances représentatives et aux réunions d'éventuelles autres espaces de dialogues : association ad hoc, groupes d'entraides, etc.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Participer à la cartographie des associations pouvant intervenir sur les thématiques identifiées par les personnes accompagnées.
- Accompagner, après avoir préparé leur participation en amont, une ou plusieurs personnes accompagnées à des réunions publiques et consultations publiques à l'extérieur. Faciliter leur expression publique si nécessaire.

## Lignes rouges :

- Représenter seul la structure à l'extérieur (réunions, concertations, etc.)
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Entretenir les locaux et le matériels.

---

# Favoriser le vivre-ensemble par la pratique sportive

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires agiront pour pour l'inclusion sociale et sociétale des personnes accompagnées par l'activité physique. Il s'agit également de **démystifier la pratique sportive, sensibiliser les personnes accompagnées pour leur bien-être individuel et collectif, etc.** L'activité physique est ici un moyen pour lutter contre les préjugés et créer de la mixité sociale et culturelle.

## Activités principales (50%) :

- En collaboration avec les professionnels, développer des activités et des projets sportifs dans ou hors les murs :
  - Les volontaires pourront travailler avec des associations (locales, sportives, jeunesse, retraités, etc.) et des écoles et centre de formation pour ouvrir le monde du handicap sur la Cité, lutter contre les préjugés et développer d'autres liens de solidarité.
  - Les volontaires pourront participer à l'organisation d'une manifestation sportive à destination des personnes accompagnées, en intégrant le grand public également .
  - Les volontaire pourront organiser des « compétitions » mélangeant publics accueillis et résidents et grand public, autour de sports adaptés et handisports (sarbacane, boccia, home ball...)
- Participer aux séances d'activité physique adaptée avec les professionnels.
- En collaboration avec les professionnels, développer des temps de rencontre entre les personnes accompagnées, les familles et des clubs sportifs pour promouvoir l'activité physique et démystifier la pratique sportive.
- Promouvoir le bien-être individuel et collectif par la pratique sportive en s'appuyant sur la pratique sportive, la médiation animale et les activités en pleine nature : randonnée, marche nordique, course d'orientation, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- En fonction des appétences et des souhaits des personnes accompagnées, favoriser la découverte de nouveaux sports proposés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- En collaboration avec les salariés, développer et soutenir l'organisation de séances de sport pour tous dans l'espace public (parc, bois, parvis de la mairie, etc.) avec des clubs sportifs locaux.
- Participer à des séances de prévention et de promotion de la santé en faisant le lien entre activité physique et santé physique et psycho-sociale.
- En collaboration avec les salariés et les bénévoles, organiser des rencontres sportives.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Participer à la cartographie des associations et infrastructures disponibles pour accueillir des événements.
- Relayer les actions sportives et citoyennes réalisées (communication).

## Lignes rouges :

- Représenter seul la structure à l'extérieur (réunions, concertations, etc.)
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Encadrer, même sous la supervision d'un professionnel, une séance de sport.
- Répondre à des appels à projets ou des demandes subventions.

---

# Sport-Santé & Ecologie pour lutter contre les stéréotypes

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires **agissent pour le vivre-ensemble et l'engagement citoyen des personnes accompagnées via des activités mêlant la pratique sportive et la sensibilisation aux enjeux environnementaux**. Les volontaires peuvent organiser des activités en plein air et / ou avec de la médiation animale, et ainsi travailler sur la cohésion sociale et la sensibilisation à la protection de l'environnement.

## Activités principales (50%) :

- En collaboration avec les professionnels, développer des activités et des projets sportifs dans ou hors les murs :
  - Les volontaires pourront travailler avec des associations (locales, sportives, jeunesse, retraités, etc.) et des écoles et centre de formation pour ouvrir le monde du handicap sur la Cité, lutter contre les préjugés et développer d'autres liens de solidarité.
  - Les volontaires pourront participer à l'organisation d'une manifestation sportive à destination des personnes accompagnées, en intégrant le grand public également .
  - Les volontaire pourront organiser des sorties sportives collectives pour mieux connaître son environnement : raquette, randonnées pédestres, etc.
- En collaboration avec les professionnels, développer des temps de rencontre entre les personnes accompagnées, les familles, des clubs sportifs et des associations environnementales.
- Favoriser l'engagement des personnes en situation de handicap sur les sujets d'écologie en initiant des sensibilisations aux éco-gestes.
- Promouvoir le bien-être individuel et collectif par la pratique sportive en s'appuyant sur la pratique sportive, la médiation animale et les activités en pleine nature : randonnée, marche nordique, course d'orientation, etc.
- Proposer et organiser avec les professionnels et les bénévoles des projets mêlant activités physiques et protection environnementale : randonnées-nettoyage, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- En fonction des appétences et des souhaits des personnes accompagnées, favoriser la découverte de nouveaux sports proposés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- Participer à des séances de prévention et de promotion de la santé en faisant le lien entre activité physique et santé physique et psycho-sociale.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Participer à la cartographie des associations locales et possibles partenaires.
- Relayer les actions sportives et citoyennes réalisées (communication).

## Lignes rouges :

- Représenter seul la structure à l'extérieur (réunions, concertations, etc.)
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Encadrer, même sous la supervision d'un professionnel, une séance de sport.
- Répondre à des appels à projets ou des demandes subventions.

---

# Valoriser la culture et le patrimoine pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires accompagneront les personnes en situation de handicap via les activités culturelles et de valorisation du patrimoine local. Ils leur feront **(re)découvrir leur environnement en le valorisant pour favoriser leur bien-être psycho-social, le développement de liens intergénérationnels** et souligner que l'établissement est avant tout un lieu d'habitation et non seulement d'hébergement.

## Activités principales (50%) :

- En lien avec les animations déjà proposées aux personnes accompagnées, proposer et développer des actions de participation individuelle, complémentaires aux activités collectives : ateliers jardinage, jeux de cartes et de société, écoute musicale, atelier dessin, etc.
- En lien avec l'équipe d'animation, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
  - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Initier un travail de recueil des mémoires et des expériences de vie des personnes accompagnées et le valoriser au sein de l'établissement et / ou à l'extérieur.
  - Les volontaires pourront organiser des événements publics (exposition photos, projections vidéo, etc.) pour valoriser les histoires de vie en lien avec l'histoire de leur ville.

## Activités secondaires (40%) :

- En fonction des attraits des volontaires, et des souhaits des personnes accompagnées, développer de nouvelles activités sociales : jardinage, cuisine et pâtisserie, créations manuelles, atelier bien-être, danse, etc.
- En collaboration avec les professionnels et les personnes en situation de handicap, organiser un évènement valorisant la patrimoine (im)matériel de l'établissement et de l'association :
  - Les volontaires pourront organiser les salariés, les bénévoles, les familles et les personnes accompagnées des visites guidées et portes ouvertes à l'occasion des Journées du Patrimoine.
  - Les volontaires pourront organiser des courses d'orientation / chasses au trésor sur le patrimoine local.
- Participer à l'organisation d'activités et sorties culturelles : monter un spectacle, organiser une exposition photos ou une projection vidéo, aller à un spectacle de danse régionale, etc.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Participer à la cartographie des associations locales et possibles partenaires.
- Relayer les actions sportives et citoyennes réalisées (communication).

## Lignes rouges :

- Représenter seul la structure à l'extérieur (réunions, concertations, etc.)
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Répondre à des appels à projets ou des demandes subventions.

---

# Accompagner les personnes en situation de handicap vieillissantes par les activités sociales, culturelles ou sportives

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires accompagneront les personnes en situation de handicap vieillissantes dans les ESMS et à domicile pour proposer et développer des animations sociales, culturelles ou sportives. L'enjeu est de **faire participer les personnes tout en favorisant les initiatives intergénérationnelles et leur bien-être psycho-social.**

## Activités principales (50%) :

- En lien avec les animations déjà proposées aux personnes accompagnées, proposer et développer des actions de participation individuelle, complémentaires aux activités collectives : ateliers jardinage, jeux de cartes et de société, écoute musicale, atelier dessin, etc.
- En lien avec l'équipe d'animation, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
  - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Initier un travail de recueil des mémoires et des expériences de vie des personnes accompagnées et le valoriser au sein de l'établissement et / ou à l'extérieur.
  - Les volontaires pourront organiser des événements publics (exposition photos, projections vidéo, etc.) pour valoriser les histoires de vie en lien avec l'histoire de leur ville.

- Maintenir et renforcer les liens sociaux et familiaux des habitants avec leurs proches (accompagner dans la rédaction des courriers, réaliser des vidéos, alimenter le blog de l'établissement, etc.)
- Participer au développement d'ateliers d'expression autour de la solidarité afin de favoriser le développement de l'envie d'agir des bénéficiaires accompagnés.

## Activités secondaires (40%) :

- En fonction des attraits des volontaires, et des souhaits des personnes accompagnées, développer de nouvelles activités sociales : jardinage, cuisine et pâtisserie, créations manuelles, atelier bien-être, danse, etc.
- En fonction du degré d'autonomie des volontaires et après une phase d'intégration et d'appropriation des procédures de l'établissement suffisante, organiser des sorties pour maintenir le lien avec l'extérieur et la cité :
  - Culturelles : cinéma, musée, spectacles, parc à thème, etc.
  - Vie quotidienne : courses, coiffeur, restaurants, etc.
  - Promenades
- En lien avec l'équipe salariée, animer des sessions de prévention et de promotion de la santé par des activités ludique (cuisine et nutrition, etc.)
- Développer des temps d'apprentissage aux nouvelles technologies
- Accompagner les familles dans l'usage d'outils comme Famileo et autres, visant à maintenir le lien familial et amical pour les résidents

## Activités exceptionnelles (10%) :

- En lien avec les salariés et / ou les bénévoles de l'établissement ou du service, développer et animer des espaces de rencontres collectives et d'échanges (bibliothèque partagée, jardin et potager partagés, etc.)
- Organiser des projets impliquant les résidents, au bénéfice d'un public tiers. Par exemple : confection de soupes pour le SIAO de la commune, confection de décorations et objets pour financer un projet solidaire, etc.

## Lignes rouges :

- Accompagner les personnes accompagnées dans les actes de la vie quotidienne : hygiène, habillage, alimentation, transfert, etc.
- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Participer à la distribution des repas et / ou des médicaments.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Evaluer le niveau de qualité des services rendus par les professionnels.